

## 1.1. SITUATION DE L'ÉLEVAGE

Le gouvernement Rwandais a démontré sans ambiguïté à travers ses programmes de développement que l'élevage occupe une part importante dans l'économie du pays. En effet, l'Agri-Elevage constitue 46% du PIB et 71% des recettes d'exportation du pays.

Une grande partie de la production de ce sous-secteur contribue à l'essentiel des besoins alimentaires d'auto- subsistance (66%) de la population, tandis que le reste est déversé sur le marché (34%).

Depuis peu de temps l'élevage qui était pratiqué en majorité de façon traditionnelle a tendance à se moderniser.

En effet la politique du développement de l'élevage mise en pratique par le Gouvernement, non seulement a permis amélioration génétique, partant une augmentation remarquable de la production en lait et en viande au niveau national et une augmentation des revenus de l'agri-éleveur moyen ; mais aussi a contribué à la réduction drastique du nombre de citoyens dépendant exclusivement de ce secteur. On estime qu'à l'horizon 2020, le taux de ceux qui dépendent du secteur aura atteint 50% par rapport à la situation actuelle, estimée à 80%.

La politique sectorielle de développement de l'élevage a concerné jusqu'à ce jour les aspects de développement suivants :

- L'intensification et le développement des systèmes de production durables.
- La promotion de la chaîne de valeur des produits et le développement des industries durables.
- Le renforcement de l'élevage et la commercialisation des produits animaux.
- La modernisation des chaînes de production et de transformation des produits animaux.
- L'application des normes de production, de transformation et de commercialisation des produits animaux
- Le renforcement de la recherche et de la capacité institutionnelle.

## 1.2. SITUATION DES PRODUCTIONS ANIMALES

On estime que sur l'ensemble des productions animales, la viande et les sous- produits d'abattage représentent une grande part de ces productions et occupent 12% du PIB.

### 1.2.1. LES ANIMAUX D'ELEVAGES

En 1994, le cheptel national a été fortement décimé. La reconstitution de ce cheptel s'est faite à partir de 1999, suivant l'évolution ci-après :

TABLEAU 1: EVOLUTION DES EFFECTIFS D'ANIMAUX D'ELEVAGE DANS LE PAYS DE 1999 A 2008

TYPE	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Vaches	749.677	755.123	814.124	960.450	991.697	1.006.572	1.006.769	1.015.693	1147.152	1.194.895
Chèvre	704.073	756.502	916.753	919.785	1.270.903	1.263.962	1.304.073	1.376.753	2.737.731	2.519.803
Mouto	277.439	232.724	266.539	300.600	371.766	686.837	690.460	678.566	703.989	718.178
Porcs	214.970	177.220	197.081	207.783	211.918	326.652	371.600	386.502	570507	586.621
Poulets	2.043.077	1.277.706	1.055.644	2.432.449	2.482.124	2.841.399	2.581.706	2.234.944	1.867.724	2.217.724
Lapins	229.399	338.616	495.290	488.629	498.401	643.927	681.764	697.249	423.492	451.396

Source : RARDA

Le tableau précédent montre qu'il y a eu une augmentation significative des effectifs des animaux d'élevage au Rwanda de 1999 à 2008 ; soit: 59,3% pour les bovins ; 257,8% pour les chèvres ; 158,8% pour les moutons ; 172,8% pour les porcs ; 8.5% pour les poulets ; 96,7% pour les lapins.

L'augmentation de ces effectifs s'explique principalement par une combinaison de deux facteurs : la place du secteur Elevage dans le Programme National de Lutte Contre la Pauvreté et la politique d'intensification de l'élevage mise en place.

Les retombées positives de l'intensification de l'élevage ont été multiples. Citons notamment :

- Ø la réduction de la mortalité suite à la suppression de la divagation du bétail évitant ainsi la contamination croisée
- Ø l'intensification dans les élevages du pays avec comme conséquence l'augmentation de la viande aussi bien en quantité qu'en qualité grâce à une meilleure alimentation du bétail.
- Ø L'amélioration génétique du bétail ayant comme conséquence l'augmentation des performances de production.

#### 1.2.2. LA PRODUCTION DE LA VIANDE

De part ses habitudes culinaires, le Rwanda traditionnel est réputé comme consommateur moyen de la viande tout en étant reconnu comme éleveur naturel.

Cependant, ces dernières années, on assiste à une consommation de viande importante comme le montre les statistiques du nombre d'abattage des animaux de 2007 à 2009 dans le tableau suivant :

TABLEAU 2: STATISTIQUES DU NOMBRE DES ABATTAGES DES ANIMAUX DE 2007 A 2009

ESPECES	2007	2008	2009
BOVINS	32.054	124.908	82.026
OVINS/CAPRINS	18.678	233.767	231.099
PORCINS	3.497	13.799	13.815
VOLAILLES	54.741	72.615	156.778

Source : RARDA

Le tableau précédent montre une augmentation sur 3 ans (de 2007 à 2009), des taux d'abattage partant de la consommation de viandes de : 155,8% de la viande de bœuf ; 1137.2% de la viande pour ovins et caprins ; 295% de la viande de porcs ; et 186,3% de la viande des volailles.

L'augmentation de la consommation de viande peut avoir trois justifications :

- Ø le changement des habitudes alimentaires de la population au rythme du développement socio-économique du pays ces 10 dernières années
- Ø l'augmentation du pouvoir d'achat de la population
- Ø l'accroissement de l'exportation de la viande.

Il faut souligner que le Gouvernement a accompli des objectifs qu'il s'était assigné de franchir le minimum requis en référence avec les normes de la FAO de lutte contre la malnutrition (50kg de viande par personne par an contre 5kg aujourd'hui dans le monde).

### 1.2.3. LES SOUS-PRODUITS D'ABATTAGE

La valorisation des sous-produits d'abattage n'existe pas encore au Rwanda. En littérature, on considère que lors des abattages des animaux domestiques (bovins, porcs, chèvres, moutons), la viande constitue 60% ; le reste, soit 40% constitue la quantité de ces sous-produits d'abattage.

Les sous-produits d'abattage chez des animaux malades sont classés en 3 catégories selon la législation internationale, soucieuse de la sécurité alimentaire humaine et plus récemment de l'alimentation animale ainsi que de la protection de l'environnement :

- Ø Catégorie 1: présentant un risque maximum, dangereux, devant être détruits
- Ø Catégorie 2 : présentant un risque de contamination (animaux morts ou abattus malades) dont les sous-produits peuvent être recyclés pour des utilisations outre que l'alimentation animale (compost, biogaz, produit oléo chimique)
- Ø Catégorie 3 : sous-produits issus d'animaux sains, mis à mort en abattoir et pouvant être utilisés après traitement agréé dans l'alimentation des animaux.

Pour toutes ces catégories, il ya interdiction de recyclage au sein de l'espèce (cannibalismes). A titre d'exemple les sous-produits issus de l'abattage des porcs, ne peuvent pas être utilisés dans l'alimentation de cette espèce.

### 1.3. ENVIRONNEMENT LEGAL DES ABATTOIRS AU RWANDA

Par environnement légal, il faut sous-entendre la réglementation en vigueur en rapport avec les normes d'ouverture et de fonctionnement des abattoirs. Celles-ci se trouvent consignées dans l'instruction ministérielle no 004/2/2006. (Voir annexe I).

### 1.4. SITUATION DE LA PRODUCTION DE VIANDE ET DE SOUS PRODUITS D'ABATTAGE.

La situation de la production de viande et de sous - produits d'abattage montre que :

- Ø La production de la viande au Rwanda se fait dans des abattoirs ou dans des postes d'abattages (tueries agréées)
- Ø La transformation de la *viande* se fait dans les boucheries-charcuteries. Au Rwanda les boucheries-charcuterie qui existent se trouvent à Kigali. Il s'agit de : Germany Butchery, BCK, Kime, Gasabo Saussage Farmers.  
*Pour les sous-produits d'abattage*, il s'agit d'une transformation artisanale faite par quelques artisans pour certains produits comme le sang et les os aboutissant à l'obtention des poudres destinées à l'alimentation des animaux monogastriques. Il n'existe pas encore une unité traitant ou transformant ces sous-produits au Rwanda.
- Ø *La conservation et le conditionnement* : La conservation de la viande nécessite l'existence des chambres froides (positives pour la conservation des carcasses et négatives pour la conservation de longue durée). Les seuls operateurs dotés de ces moyens sont ceux cités plus haut auxquels il faut ajouter l'abattoir de Nyabugogo et celui de Kicukiro.

Pour ce qui concerne les sous-produits, deux d'entre eux sont conservés selon les normes connues de conservation, ce sont les peaux et cuirs.

- Ø *Le transport et de la commercialisation* : Les normes d'hygiène et la législation en vigueur ont fixé les conditions de transport de la viande depuis les lieux d'abattage jusqu'au dernier point de livraison. La législation exige des moyens sécurisés dotés de système à de réfrigération constante pour éviter la dégradation de la viande pouvant la conduire à sa putréfaction. Des véhicules frigorifiques existent à cette fin. Ces moyens font encore défaut au Rwanda malgré les campagnes de sensibilisation du Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales pour appliquer ces normes de transport. Faute de ces moyens la viande est transportée dans des camionnettes couvertes parfois, démunies de système de réfrigération sauf pour les carcasses de porcs où les efforts sont remarquables. En effet pour cette catégorie de viande fragile, les grandes boucheries disposent de leurs propres camions frigorifiques qui vont chercher la viande aux lieux d'abattage,

## 1.5. SITUATION DES INTERVENANTS

Par intervenants, il faut comprendre l'ensemble des opérateurs économiques impliqués dans l'abattage des animaux, dans la valorisation des sous-produits d'abattage ainsi que dans leur commercialisation.

Au Rwanda, les intervenants sont classés comme suit :

- Ø les boucheries qui commercialisent la viande fraîche et les produits issus de sa transformation ;
- Ø les comptoirs de vente de viande disséminés dans les marchés publics et les alimentations ;
- Ø les abattoirs et tueries.

Du point de vue de la propriété, le régime juridique des abattoirs et des tueries varie selon les cas : Certains appartiennent au secteur privé, d'autres au secteur public.

Les critères de différenciation entre abattoirs et tueries sont en fonction de leur emplacement, de leur capacité d'abattage et de leur performance technique.

### 1.5.1. SITUATION DES ABATTOIRS

Les abattoirs sont de grandes unités de production de viandes répondant aux normes universelles d'abattage en termes de législation sanitaire et hygiénique d'une capacité d'abattage de 50 à 400 animaux par jour. A ce titre, ils sont dotés de machines et équipements répondant à leur mission.

Au Rwanda, il n'existe qu'un seul abattoir, celui de Nyabugogo situé à Kigali, qui répond aux normes internationales d'abattage. Il appartient à la société privée SABAN.

Avant 1994, cet abattoir accueillait toutes les espèces animales à l'exclusion des volailles et des lapins. Dès 1995, l'abattage des porcs a cessé et NYABUGOGO n'accueille plus que les bovins, les chèvres et les moutons.

L'abattoir pour chèvres et moutons est une entité à part, séparée de celui des bovins. La capacité d'abattage de ce dernier est de 200 bœufs par jour

Malgré qu'il soit classé dans la catégorie des tueries, Il existe à Kigali une unité d'abattage semi-moderne, appelé ainsi à cause de la qualité de ses infrastructures et de services d'abattage qu'il dispense. Il s'agit de la tuerie de Kicukiro, qui a une capacité d'abattage de 100 bœufs par jour. Elle est classée parmi les tueries par les autorités compétentes des services vétérinaires, car elle ne répond pas aux normes nationales et internationales d'abattage.

L'abattoir de NYABUGOGO et l'unité d'abattage de KICUKIRO sont des entreprises qui offrent des services d'abattage aux commerçants de bétail venant de différents marchés du RWANDA. Ces commerçants vendent la viande auprès des marchés publics de consommation de KIGALI ainsi qu'auprès des boucheries et comptoirs de vente.

En 2009-2010 une tentative d'exportation de la viande vers le Burundi par camion frigorifique a été initiée avec succès n'eût été les tracasseries douanières et la rigidité administrative inadaptée aux dispositions actuelles régissant l'East African community en matière des échanges commerciaux. Avec la restructuration de ce secteur créant l'autorité régulatrice des recettes (BURUNDI REVENUE AUTHORITY), on espère que la situation va changer.

TABLEAU 3: STATISTIQUES DU NOMBRE D'ABATTAGE DES ANIMAUX DANS L'ABATTOIR DE NYABUGOGO DE 1990 A 2009.

ANNEES	BOVINS ET VEAUX	PORCS	MOUTONS	CHEVRES	TOTAL
1990	13696	11462	9378	21868	56404
1991	18628	12067	7235	21930	59860
1992	12678	11942	8871	21460	54951
1993	9191	12267	5089	21560	48107
1994	6539	753	741	2220	10253
1995	13929	0	4525	8938	27392
1996	10161	0	5023	10944	26128
1997	18405	0	6849	19977	45231
1998	19509	0	7054	21575	48138
1999	20680	0	7266	23301	51247
2000	21921	0	7484	25165	54570
2001	23236	0	7709	27178	58123
2002	24630	0	794	29353	54777
2003	26108	0	8178	31701	65987
2004	27674	0	8423	34237	70334
2005	29335	0	8676	36976	74987
2006	31095	0	8936	39934	79965
2008	32961	0	9204	43129	85294
2009	34938	0	9481	46579.00	90998

Source : MINAGRI

Le tableau ci-dessus montre que le nombre des animaux abattus dans l'abattoir de Nyabugogo a augmenté de plus de 60% de 1990 à 2009.

### 1.5.2. SITUATION DES TUERIES

Les tueries, appelées encore poste d'abattage sont des unités d'accueil des animaux pourvues des moyens élémentaires d'abattage. Malgré leurs noms, ces entités bénéficient des services de contrôle et d'inspection vétérinaires au même titre que des abattoirs. Leur capacité d'accueil est limitée (entre 10 et 30 animaux par jour).

Au Rwanda, il existe 15 tueries disséminées à travers le pays. Deux d'entre elles constituent les seules infrastructures de référence pour l'abattage des porcs. Avec la destruction et la vandalisations en 1994 du seul abattoir des porcs et d'autres petits animaux qui existait à KABUYE, les boucheries de Kigali sont tributaires des tueries des Districts ruraux pour l'approvisionnement en viande de porc.

Malgré leur nom, ces entités bénéficient des services de contrôle et d'inspection vétérinaires au même titre que des abattoirs. Leur capacité d'accueil est limitée (entre 10 et 30 animaux/ jour).

Au Rwanda, il existe 15 tueries disséminées à travers le pays. Deux d'entre elles constituent les seules infrastructures de référence pour l'abattage des porcs. Avec la destruction et la vandalisations en 1994 du seul abattoir des porcs et d'autres petits animaux qui existait à KABUYE, les boucheries de Kigali sont tributaires des tueries des Districts ruraux pour l'approvisionnement en viande de porc.

TABLEAU 4: REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES TUERIES AU RWANDA ET LEURS ACTIVITES

N°	TUERIES	DESCRIPTIONS	ABATT/SEM	FREQUENCES
1	Huye	Aires cimentés à l'extérieur, Chambrettes cloisonnées qui servent à l'étal de la viande	Bovins : 30 à 45 porcs :52	Tous les jours
2	Nyamagabe	Tables d'étalement ; Crochets ; Alimentation en eau courante avec un seul robinet opérationnel ; Système d'évacuation des eaux usées en réfection.	Bovins : 17 Chèvres : 32 Porcs: 30	Deux fois par semaine
3	Rubavu	-	Bovins : 36	Tous les jours de la semaine
4	Gitarama	Alimentation en eau courante ; Systèmes d'évacuation des eaux usées opérationnelle.	Bovins : 50 à 60, Chèvres : 30 à 35	Six jours par semaine
5	Kayonza	Petite tuerie construite par le projet Kibungo II	Bovins :8	Deux fois par semaine
6	Kicukiro	Abattoir privé avec bâtiment couvert et accessoire pour stockage et conservation de viande. Abattage en série sur rail et chambres froides.	Bovins : 280	Tous les jours de la semaine
7	Matyazo	Tables d'étalement ; Crochet ; Alimentation en eau courante avec un seul robinet opérationnel ; Système d'évacuation des eaux usées opérationnel	Bovins : 90	Tous les jours de la semaine
8	Nyanza	Aire d'abattage cimenté de 35 m2	Bovins : 7	Tous les jours de la semaine.
9	Rwamagana	Poulies, crochets et rails de déplacement fonctionnels ; Alimentation en eau courante ; Systèmes d'évacuation des eaux usées remplis.	Bovins : 60 à 75	Tous les jours de la semaine.
10	Nyagatare	Alimentation en eau courante avec canalisations détruites ; Evacuation des eaux usées à ciel ouvert	Bovins : 25 chèvres et porcs en dehors de l'abattoir	Tous les jours de la semaine
11	Ruhango	Alimentation en eau courante avec canalisations detruites ; Evacuation des eaux usées à ciel ouvert	Bovins : 25 chèvres 45	Tous les jours de la semaine
12	Rusizi	Poulies, crochets et railles de déplacement fonctionnels ; Alimentation en eau courante ; Systèmes d'évacuation s des eaux usées rempli	Bovins : 30 à 35	Occasionnellement.
13	Karongi	Poulies, crochets et railles de déplacement fonctionnels ; Alimentation en eau courante ; Systèmes d'évacuation des eaux usées remplis.	Bovins : 30 à 35	Occasionnellement.
14	Birambo	Aire d'abattage, Poulies et crochets de déplacement fonctionnels ; Alimentation en eau courante ; Systèmes d'évacuation des eaux usées remplis.	Bovins : 30 à 35	Occasionnellement.

15	Ruhengeri	Alimentation en eau courante avec canalisations détruites ;Évacuation des eaux usées à ciel ouvert	Bovins : 35 Porcs : en dehors de l'abattoir.	Tous les jours de la semaine
----	-----------	--	---	------------------------------

Source : RARDA

Il ressort du tableau précédent que les effectifs des bovins abattus dans les tueries représentent 30% des abattages à l'échelle nationale. Ce qui signifie un intervenant de taille à côté de l'abattoir existant.

## 1.6. SITUATION DES PARTENAIRES DU SECTEUR

Le partenariat dans le domaine de l'abattage des animaux est constitué par des acteurs du secteur public, privé, de la société civile, et de la coopération bilatérale ou multilatérale.

### 1.6.1. LE SECTEUR PUBLIC

Au sommet des acteurs publics figure le Ministère de l'Agriculture et de Ressources Animales qui possède le développement des ressources animales du pays dans ses attributions.

Ce Ministère à travers ses services spécialisés regroupés dans RARDA (Rwanda Animal Ressource Development Agency) a le mandat du contrôle et du fonctionnement des abattoirs.

D'autres acteurs publics sont les autorités locales, qui comprennent les services administratifs et techniques depuis la Province jusqu'au Secteur. Ce sont ces derniers qui ont dans leurs compétences la régulation des calendriers des marchés-bétail, la circulation des animaux et la supervision des abattages dans les tueries.

### 1.6.2. LE SECTEUR PRIVE

En tant que opérateur de taille dans le domaine de l'agri -business, le projet aura besoin de partenariat soutenu avec les partenaires suivants:

- Ø Fédération Rwandaise du Secteur Prive (F.R.S.P), spécialement la Chambre de l'agriculture et de l'élevage. Celle-ci est le lieu d'échange d'expériences à l'échelle nationale et internationale. Par son programme d'expositions, la FRSP offre un miroir important aux opérateurs économiques du Rwanda.
- Ø Des entreprises privées de productions théicoles et caféières, opérant dans la Province de l'ouest et du Sud du Rwanda. Leur proximité avec le site d'implantation du projet facilitera les échanges commerciaux notamment pour ce qui est des fertilisants issus des sous- produits d'abattage dont elles ont toujours besoin.

### 1.6.3. LA SOCIETE CIVILE

Celle-ci est composée par les organisations non gouvernementales nationales et internationales, œuvrant dans le domaine du Développement de l'agriculture et de l'élevage. Certaines d'entre elles, comme World Vision (W.V), ont des activités qui s'étendent sur tout le pays. D'autres, sont limités dans des zones d'intervention variées. On sait que, World Vision a souvent recours aux intrants agricoles qu'elle distribue aux agri-éleveurs dans son domaine d'intervention. W.V constitue donc un bon partenaire pour les fertilisants issus des sous-produits de l'abattage.

### 1.6.4. LES COOPERATIONS BILATERALES ET MULTILATERALES

Certaines Agences de coopération bilatérale et multilatérale (l'USAID, GIZ, APEL, FIDA, etc.) participent au développement de l'agriculture et de l'élevage du pays avec des actions concrètes sur le terrain. Le partenariat avec elles s'inscrit dans le cadre de la valorisation des sous produits de l'abattage par la vulgarisation.

